



Distribution Casino France

COMPTE RENDU DU CCE DU 8 AVRIL 2005

ELECTION DU SECRETAIRE DU CCE

L'organisation F.O. présente Marie-Claude ASSENAT. Pas d'autres candidats.
Elle est élue à l'unanimité, soit 30 voix (13 F.O. / 5 C.G.C. / 4 C.F.D.T. / 4 C.G.T. / 1 C.F.T.C. / 1 AUTONOME / 2 U.N.S.A.).

ELECTION DES MEMBRES DU BUREAU

Propositions :

- Secrétaires adjointes : Jany BICCHI (F.O.) et Anne-Marie COAT (C.F.D.T.).
- Trésorier : Serge BONNEAU (C.G.C).
- Trésorière adjointe : Michelle BONNOT (C.F.T.C.).

Le bureau est élu à l'unanimité.

COMMISSIONS

La C.F.D.T. aura deux membres par commissions et la présidence de la commission égalité professionnelle hommes/femmes.

Les commissions sont constituées à l'unanimité soit 30 voix.

Commission économique et observatoire de l'emploi

- Anne-Marie COAT
- Coralie GUINARD

Commission formation

- Bernadette ACQUITTER
- Françoise MEUNIER

Commission logement

- Daniel SIMONNEAU
- Patricia COURTIN

Commission égalité professionnelle

- Elisabeth BUCHET (Présidente de la commission)
- Dominique SAUNIER

La Direction rappelle que les commissions ont pour but de faire un travail de fond très intéressant et donne l'exemple de la commission égalité homme/femmes qui va permettre d'aboutir à un Accord.

DESIGNATION PAR LE CCE DE 2 MEMBRES (1 CADRE ou AGENT DE MAITRISE + 1 EMPLOYE) POUR ASSISTER AUX AG DE DCF

Il est proposé Christine FAGES (C.G.C.) et Marie-Claude ASSENAT (employée F.O.).
Elues à l'unanimité soit 30 voix.

⇒ **Date de l'AG : 13 avril 2005 à 11 heures.**

LA CFDT A FAIT LA DECLARATION SUIVANTE :

« La C.F.D.T. pour respecter ses engagements et ne pas retarder la mise en place du CCE a signé l'accord de répartition.

Mais la CFDT est en profond désaccord avec les chiffres retenus pour le calcul de répartition entre les collègues.

Le nombre d'employés n'est pas calculé avec les mêmes bases que pour l'encadrement ou pour les gérants.

Ceci est discriminatoire pour les employés ouvriers qui de ce fait perdent un siège !!! Le prochain accord de répartition devra préciser la base de calcul et la même pour tous conforme à l'accord d'entreprise, sinon la C.F.D.T. ne signera pas !!! ».

La Direction mentionne que cela sera établi lors de la négociation de l'Accord de droit syndical en septembre.

EXAMEN DES COMPTES DE DCF ET COMPTE-RENDU DE LA COMMISSION ECONOMIQUE ET OBSERVATOIRE DE L'EMPLOI

L'activité dans la distribution a été limitée en 2004 avec pour la première fois une baisse des ventes en hypers et supers.

Le CA a baissé de - 0.5% par rapport à 2003. Progression des prestations de service de + 6.4% qui n'a pas compensé la diminution de - 1.4% des ventes marchandises. Baisse de la marge commerciale de - 1.8%. CASINO S.A. a apporté à DCF France les titres détenus dans la société ASINCO (holding Franprix et Leader price) ce qui a eu pour effet de rendre bénéficiaire le compte de résultats de DCF.

Evolution du parc magasins : Le parc n'a pratiquement pas évolué (4 approvisionnés en hyper / 5 supers dont 4 reprises INTERMARCHÉ / baisse des supérettes avec objectif d'ouvrir 1 300 points de vente). La branche GEANT est en panne d'investissements.

A l'échelon de la grande distribution en général, il y a eu 50 ouvertures dont la plupart ont une superficie inférieure à 4000 m². Rendement au m² est légèrement en baisse. Supers : 76 ouvertures avec un rendement légèrement en baisse. Il faut lutter contre le hard discount pour développer le nombre de m².

Evolution de l'inflation sur les marques nationales / 1^{er} prix / MDD : baisse significative 1^{er} prix ainsi MDD. Les marques nationales ont décroché en fin d'année.

Parts de marché : Leclerc a pris des parts et Carrefour en a perdu. GEANT reste stable. Evolution CA/branche d'activité : hypers baisse de 1.8% / supers baisse de 0.60% / supérettes baisse de 2% (dû au transfert de certaines à VIVAL, ECO SERVICE).

Marge commerciale : baisse de 1.8%. les coûts logistiques ont augmenté de 19.1% dus essentiellement à l'ouverture de 2 entrepôts (Vienne et Andrézieux). Optimisation du remplissage magasin avec pour effet + de commandes des magasins avec des palettes – pleines.

Marge réelle : Les taux ont baissé en hyper/super. C'est moins significatif en supérette.

Marge commerciale : Baisse de 49M€ liée à une perte d'activités.

Excédent brut d'exploitation : Réduction des coûts sur les impôts, taxes, charges du personnel. Baisse de 3.9%. La taxe professionnelle est la plus importante dépense.

Frais de personnel: Baisse de 1.8% dont charges sociales -2.5% et intéressement - 28.2%. La baisse des charges sociales s'explique par la baisse de l'intéressement, la réduction « Fillon » plus avantageuse sur les bas salaires et les effectifs moins 730 personnes. Importante diminution dans le montant de l'intéressement local entre 2003 et 2004.

Résultat d'exploitation : Baisse de 3.9% de l'excédent brut d'exploitation. -29.3M€ par rapport à 2003.

Le montant global de la participation s'élève à 29.7 M€.

Début d'année 2005 difficile avec CA GEANT à -4 à -5% et les supers un peu meilleurs mais en négatif aussi.

POINT SUR BASSO COMBO : Ouverture en février 2005. CA en février de + 31.4% par rapport à l'objectif et + 39.7% par rapport à n-1. Les volumes ont augmenté mais le CA doit augmenter de 40% pour obtenir les mêmes marges qu'auparavant !

La Direction précise qu'il s'agit peut-être d'un concept qui pourrait sauver des magasins en difficultés, elle fera un premier point en juin.

POINT SUR TESTS CAISSE AUTOMATIQUES A CHASSE SUR RHONE : self check-out (23% des clients pour 8% de CA) / self scanning (5.3% des clients pour 7.8% de CA).

TEST BAISSSE DES MARGES SUR LES MDD : test de HD 25 sur la base d'une marge de 25% au lieu de 36%. 24 GEANTS sont concernés. L'objectif est d'augmenter les volumes des MDD afin de développer la marque CASINO.

POINT SUR LES SUPERS : CA/M2 en baisse en 2004. -0.5% en 2004 avec -0.9% sur l'alimentation. Baisse de 6% des effectifs. 28 agrandissements prévus en 2005 soit + 14 790 m2. 56 magasins rénovés en 2004. Les caisses automatiques de RATARIEUX concernent 20% clients pour 30% CA.

La CFDT est intervenue concernant les volumes et a précisé que dans le magasins les volumes augmentent mais pas les bras. Cela inquiète fortement notre organisation syndicale. La Direction fait remarquer que le hard discount se développe beaucoup : les gens vont y trouver des prix bas et moins de services.

La C.F.D.T. a interrogé la Direction sur l'article de pub de LEADER PRICE critiquant les hypers.

La Direction répond que ce n'est pas GEANT qui est attaqué mais CARREFOUR et LECLERC et précise que LP est libre de sa communication et rapporte 1/3 de résultats dans le Groupe.

PROCHAIN CCE DEBUT MAI